



15ème législature

Question N° : 23301	De Mme Marietta Karamanli (Socialistes et apparentés - Sarthe)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse >Effectifs police Le Mans Sarthe septembre 2019	Analyse > Effectifs police Le Mans Sarthe septembre 2019.
Question publiée au JO le : 01/10/2019 Réponse publiée au JO le : 26/11/2019 page : 10331		

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les effectifs de la police au Mans et en Sarthe. Lors de sa venue au Mans au 1er semestre 2019, M. le ministre avait annoncé la création de sept nouveaux postes de la police nationale au Mans. Selon diverses sources, il manquerait une trentaine de postes au Mans et en Sarthe. Les données de la délinquance au Mans et en Sarthe montrent entre 2012 et 2018 une augmentation significative de plaintes : pour coups et blessures volontaires ; vols violents sans armes ; vols avec entrée par ruse ou à la tire ; usage ou revente de stupéfiants ; falsifications et usages de cartes bleues et escroquerie ; enfin les plaintes pour viols sur majeures et mineures augmentent significativement. Elle souhaite connaître premièrement, le nombre de postes actuellement affectés à la police nationale et à la gendarmerie au Mans et en Sarthe ; deuxièmement, le nombre de postes actuellement vacants et non pourvus pour la police et la gendarmerie et enfin le nombre de postes que le ministère estime optimal au regard de l'évolution des faits de délinquance ainsi rappelés et de la diversité des faits concernés. Elle lui demande s'il existe une cartographie précise des faits et un calendrier d'affectation des postes nécessaires pour faire face aux besoins.

Texte de la réponse

Parce que la sécurité est une priorité, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a décidé de renforcer les moyens humains et matériels des forces de l'ordre. Malgré le contexte budgétaire, les crédits de la mission « sécurités » sont ainsi en augmentation depuis 2017 et le seront encore en 2020. Le Gouvernement fait également le choix de l'efficacité et des réformes structurelles. La police de sécurité du quotidien (PSQ), lancée en février 2018, a été mise en place sur tout le territoire national. Elle replace le contact et la proximité au cœur du travail policier. Il s'agit d'une police « sur-mesure », adaptée aux situations et aux difficultés locales, et d'une police partenariale, avec les collectivités et tous les acteurs de la prévention et de la sécurité. Au Mans par exemple, où police nationale et police municipale travaillent en partenariat, l'avenue du général Leclerc constitue un axe prioritaire d'action de la PSQ, qui y mène de multiples opérations de police. Les efforts se poursuivent donc pour doter les forces de police et de gendarmerie des moyens et outils nécessaires pour faire reculer l'insécurité, notamment en déployant davantage de policiers et de gendarmes sur le terrain. Par ailleurs, le futur Livre blanc de la sécurité intérieure, prévu pour le début 2020, permettra de fixer une stratégie claire face aux évolutions de la délinquance et des perspectives concrètes pour les conditions de travail des personnels de police et de gendarmerie. En tout état de cause, les moyens doivent être à la hauteur des défis et le Gouvernement s'attache donc, comme rappelé plus haut, à recruter et créer des postes. A cet égard, les effectifs de la circonscription de sécurité publique

du Mans, dans la Sarthe, qui couvre 3 communes, se montent à 381 agents (données au 30 septembre 2019 ; service départemental du renseignement territorial inclus), alors que cet effectif était de 373 agents fin 2016. Le nombre de gradés et de gardiens de la paix reste toutefois légèrement inférieur à la moyenne des circonscriptions de police à charges et activités comparables (-4). Si 2 départs de gradés et gardiens sont prévues d'ici mars 2020, ce sont 7 policiers du corps d'encadrement et d'application qui devraient être affectés au Mans d'ici la fin de l'année, ainsi qu'annoncé par le ministre de l'intérieur lors de sa venue au Mans en juin dernier. A ce stade des prévisions, les effectifs de la circonscription de police du Mans devraient ainsi se monter à 387 agents d'ici fin mars 2020. Cette circonscription de police disposera alors d'un nombre de gradés et de gardiens de la paix conforme et même légèrement supérieur à son effectif de référence (+1). Par ailleurs, dans le cadre des mouvements de mutation des officiers, deux postes sont ouverts au sein de la sûreté départementale, pour une affectation le 2 janvier 2020. Un poste de formateur aux techniques et à la sécurité en intervention est en outre ouvert pour une affectation en mars 2020.